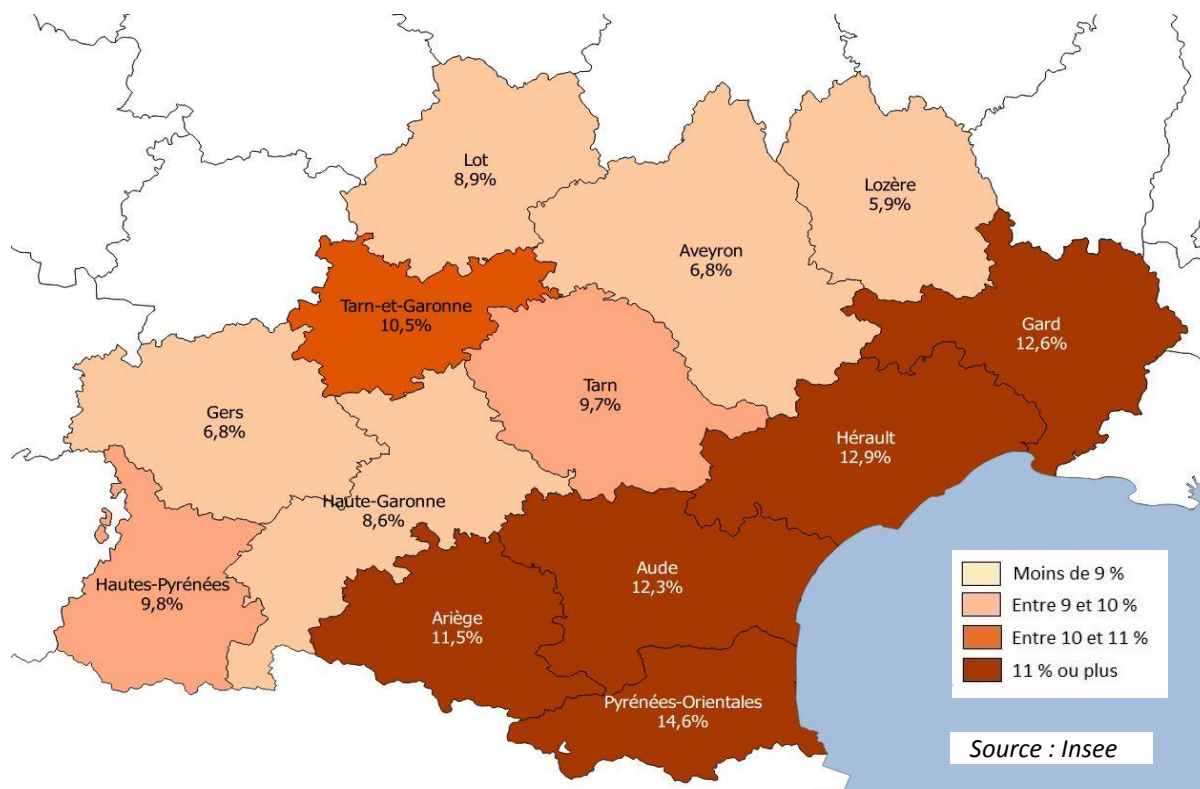


Taux de chômage localisés 3ème trimestre 2018

Taux de chômage localisé dans les départements d'Occitanie



Données

régionales	Page 2
départementales	Page 3
zones d'emploi	Page 6
Éléments méthodologiques.....	Page 8

Les taux de chômage localisés du 4ème trimestre 2018 seront publiés en avril 2019

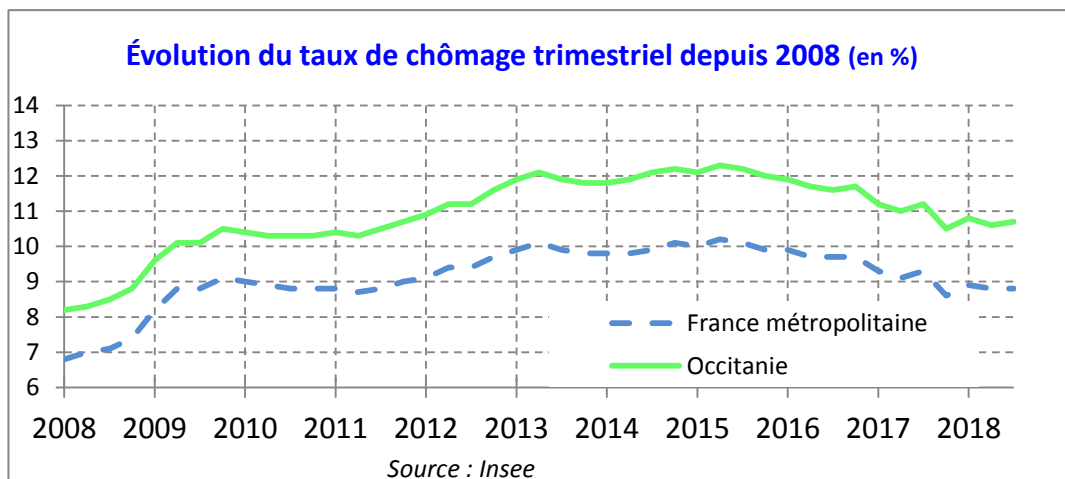


Le chômage localisé en régions

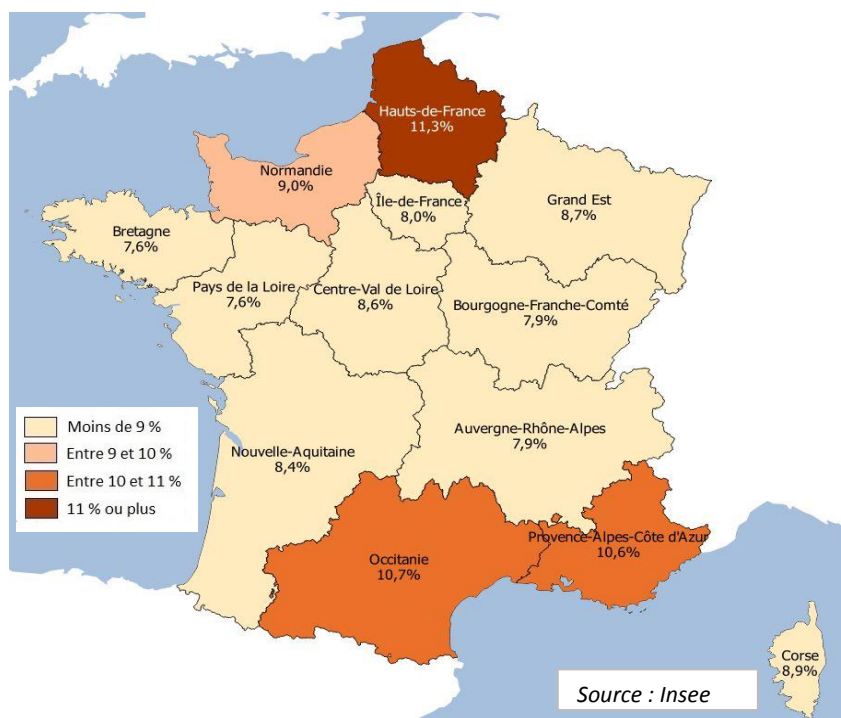
Stabilité dans 5 régions, hausse dans 4, baisse de 0,4 point en Corse

	Taux de chômage dans la population active					Évolution en points	
	2017T3	2017T4	2018T1	2018T2	2018T3	Trim.	Ann.
France métro	9,3%	8,6%	8,9%	8,8%	8,8%	+0,0	-0,5
Occitanie	11,2%	10,5%	10,8%	10,6%	10,7%	+0,1	-0,5

Source : Insee



Taux de chômage localisé dans les régions de la métropole



Lors du troisième trimestre 2018, le taux de chômage est en hausse dans sept régions sur treize, il est stable dans cinq régions. La Corse se distingue par une forte baisse (-0,4 point).



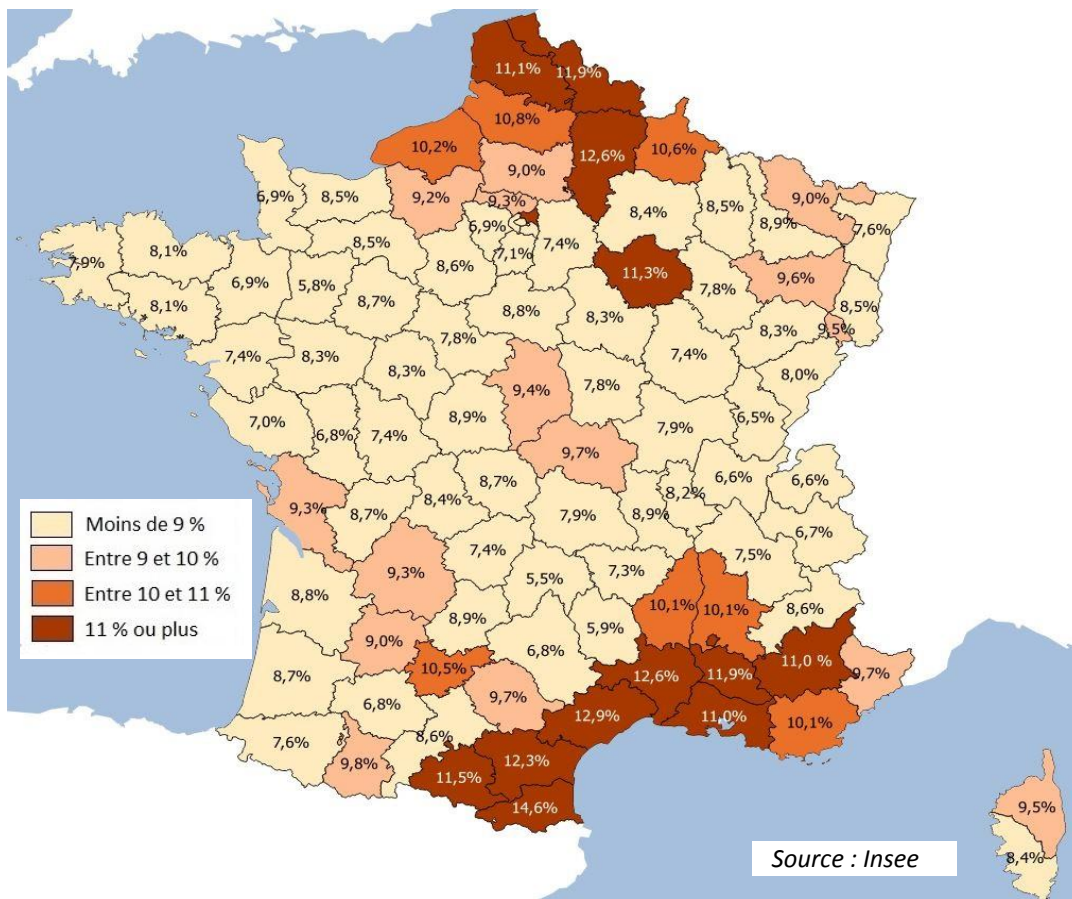
Le chômage localisé dans les départements

Baisse en Hautes-Pyrénées. Hausse dans 7 départements.

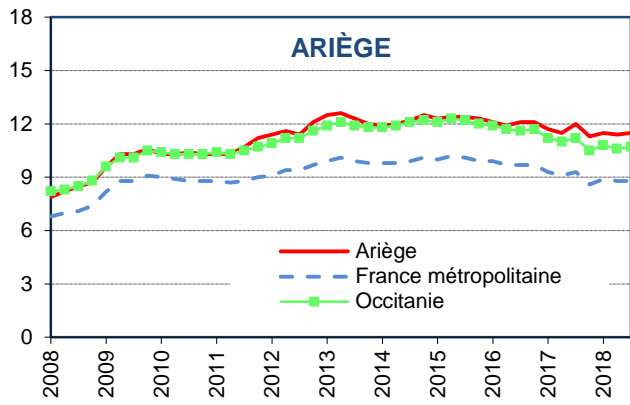
	Taux de chômage		Évolutions (en points)	
	2018T2	2018T3	trimestrielle	annuelle
France métro	8,8%	8,8%	+0,0	-0,5
Occitanie	10,6%	10,7%	+0,1	-0,5
ARIEGE	11,4%	11,5%	+0,1	-0,5
AUDE	12,1%	12,3%	+0,2	-0,4
AVEYRON	6,8%	6,8%	+0,0	-0,4
GARD	12,5%	12,6%	+0,1	-0,4
HAUTE-GARONNE	8,6%	8,6%	+0,0	-0,7
GERS	6,8%	6,8%	+0,0	-0,6
HERAULT	12,8%	12,9%	+0,1	-0,5
LOT	8,7%	8,9%	+0,2	-0,4
LOZERE	5,6%	5,9%	+0,3	-0,3
HAUTES-PYRENEES	9,9%	9,8%	-0,1	-0,6
PYRENEES-ORIENTALES	14,4%	14,6%	+0,2	-0,1
TARN	9,7%	9,7%	+0,0	-0,5
TARN-ET-GARONNE	10,5%	10,5%	+0,0	-0,6

Source : Insee

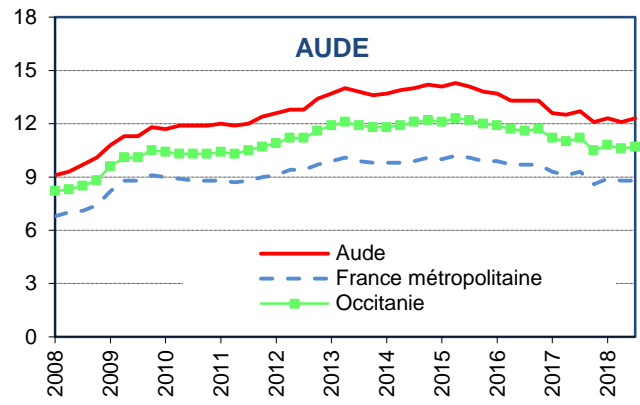
Taux de chômage localisé dans les départements métropolitains



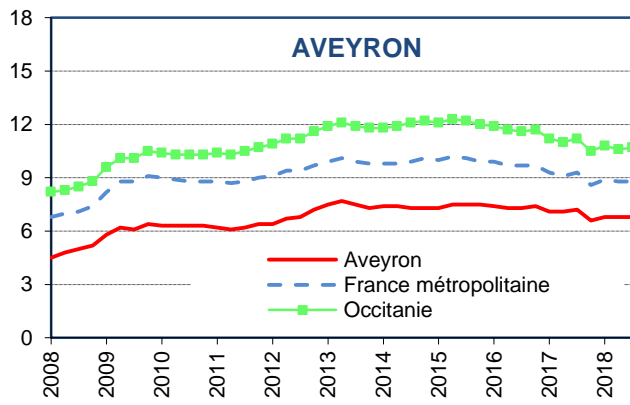
TAUX DE CHÔMAGE LOCALISÉS AU 3ème TRIMESTRE 2018 DANS LES DÉPARTEMENTS (en %)



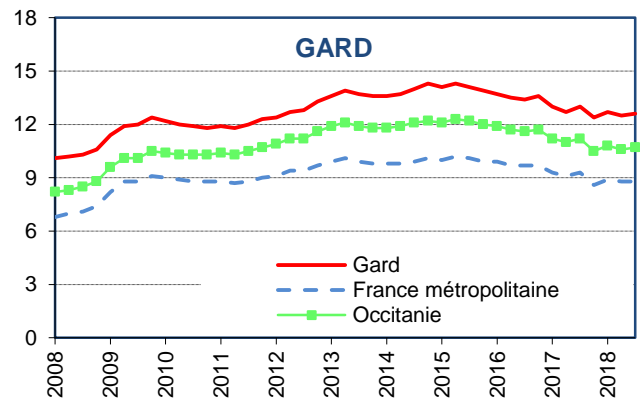
Source : Insee



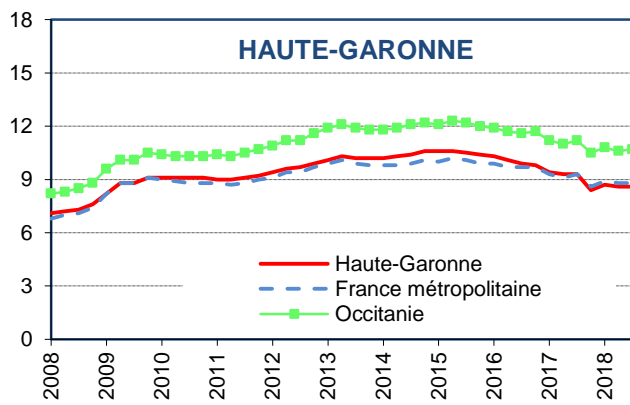
Source : Insee



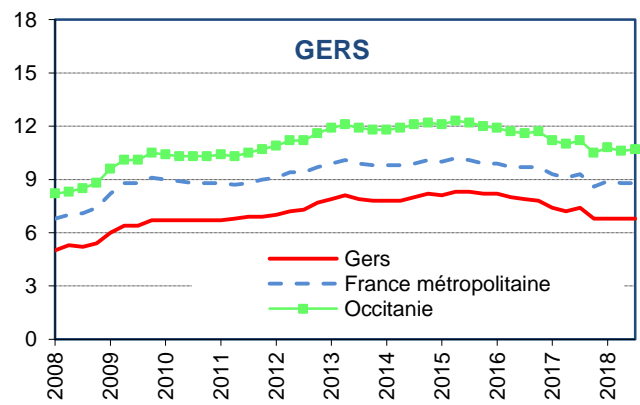
Source : Insee



Source : Insee

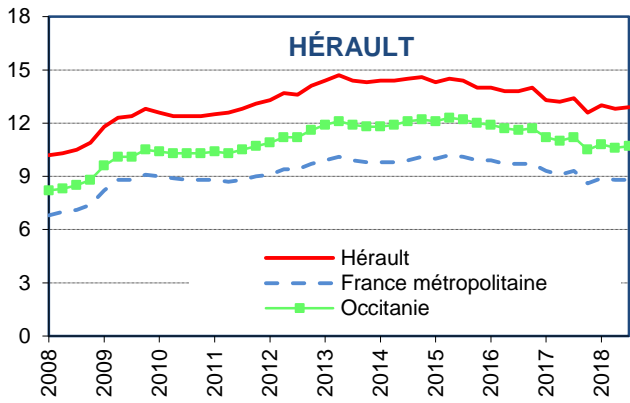


Source : Insee

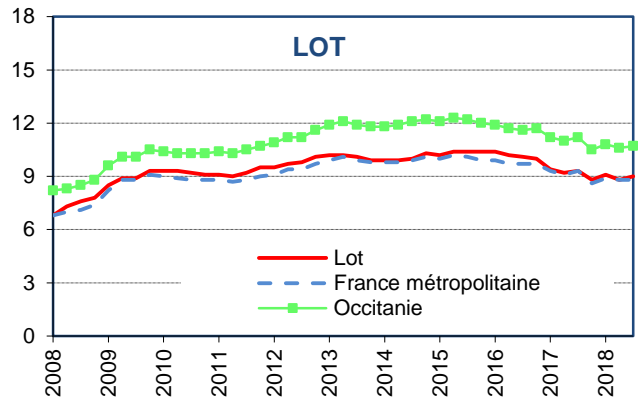


Source : Insee

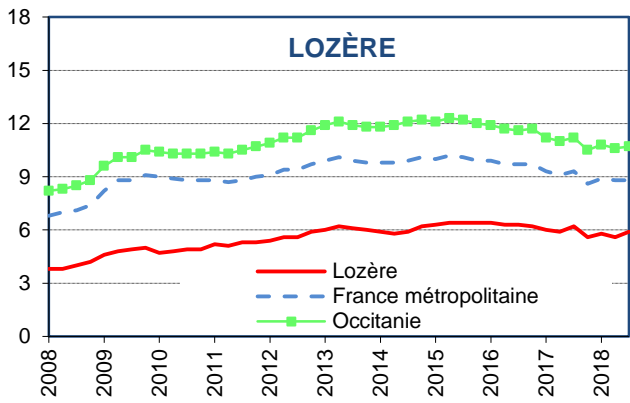
TAUX DE CHÔMAGE LOCALISÉS AU 3ème TRIMESTRE 2018 DANS LES DÉPARTEMENTS (en %)
(suite et fin)



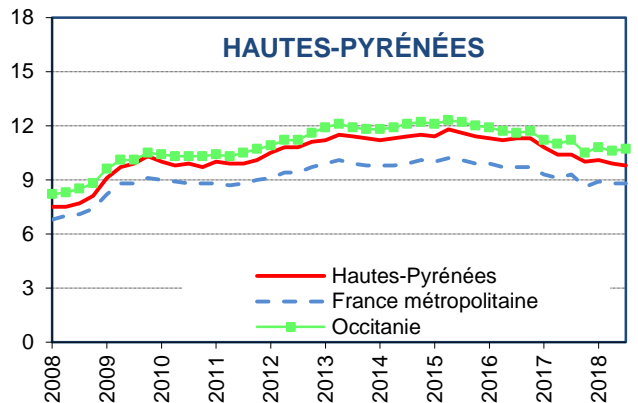
Source : Insee



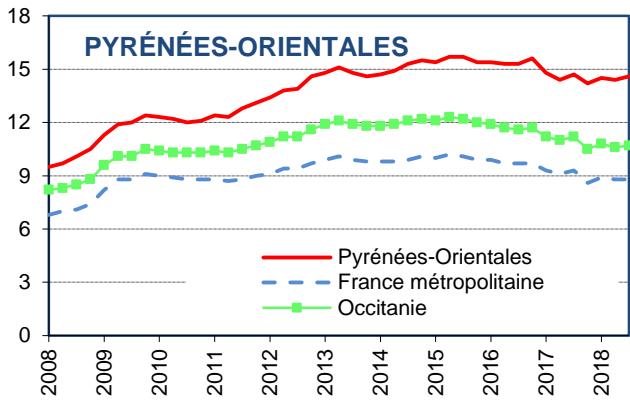
Source : Insee



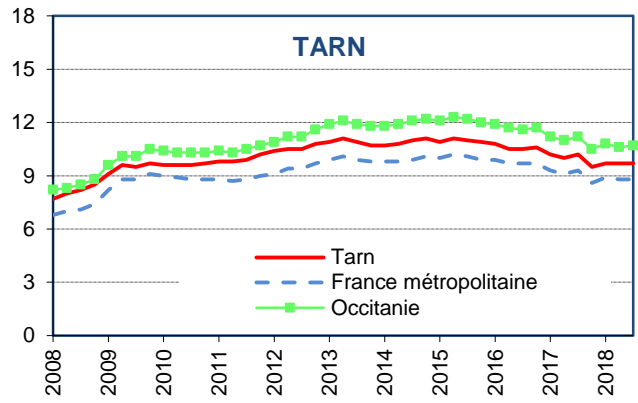
Source : Insee



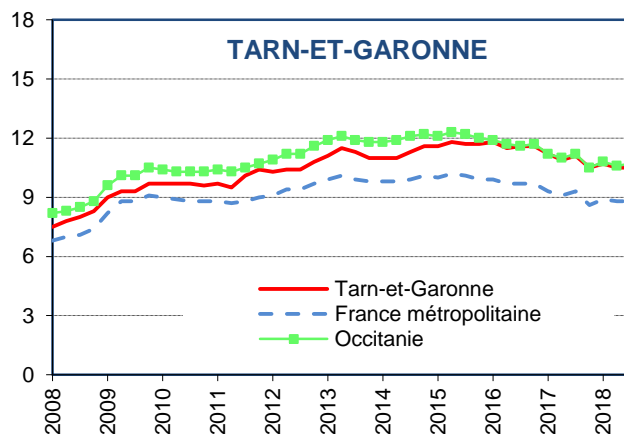
Source : Insee



Source : Insee



Source : Insee



Source : Insee

Le chômage localisé en zones d'emploi

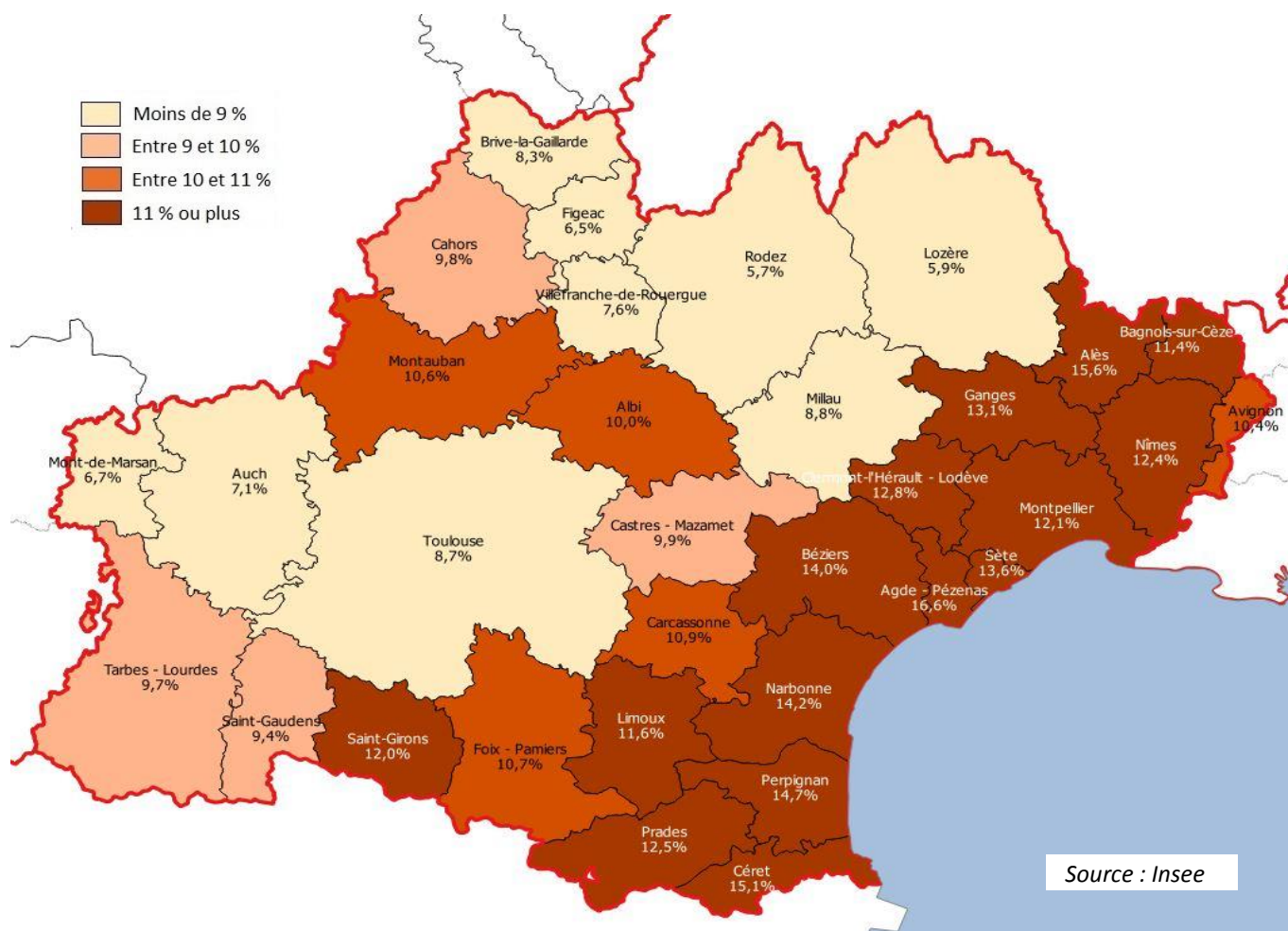
Hausse du taux de chômage dans plus d'une zone d'emploi sur deux

	Taux de chômage		Évolutions (en points)		
	2018T2	2018T3	trimestrielle	annuelle	depuis janv. 2008
France métropolitaine	8,8%	8,8%	+0,0	-0,5	+2,0
Occitanie	10,6%	10,7%	+0,1	-0,5	+2,5
7301 Foix-Pamiers	10,9%	10,7%	-0,2	-0,7	+2,8
7302 Saint-Girons	12,0%	12,0%	+0,0	-0,2	+3,9
7303 Millau	9,1%	8,8%	-0,3	-0,5	+2,3
7304 Rodez	5,7%	5,7%	+0,0	-0,3	+1,9
7305 Villefranche-de-Rouergue	7,8%	7,6%	-0,2	-0,4	+2,1
7306 Saint-Gaudens	9,3%	9,4%	+0,1	-0,3	+2,0
7307 Auch	7,2%	7,1%	-0,1	-0,6	+1,8
7308 Cahors	9,9%	9,8%	-0,1	-0,5	+2,8
7309 Figeac	6,6%	6,5%	-0,1	-0,5	+1,5
7310 Tarbes-Lourdes	10,0%	9,7%	-0,3	-0,6	+2,2
7311 Albi	9,9%	10,0%	+0,1	-0,1	+2,8
7312 Castres-Mazamet	10,0%	9,9%	-0,1	-0,5	+1,3
7313 Montauban	10,6%	10,6%	+0,0	-0,6	+2,9
7350 Mont-de-Marsan - partie Occitanie	6,9%	6,7%	-0,2	-0,6	+2,0
7357 Brive-la-Gaillarde - partie Occitanie	8,2%	8,3%	+0,1	-0,3	+3,2
0061 Toulouse	8,6%	8,7%	+0,1	-0,7	+1,7
9101 Carcassonne	10,8%	10,9%	+0,1	-0,5	+2,8
9102 Limoux	11,4%	11,6%	+0,2	-0,3	+3,1
9103 Narbonne	13,8%	14,2%	+0,4	-0,3	+3,7
9104 Alès	15,4%	15,6%	+0,2	-0,5	+3,8
9105 Bagnols-sur-Cèze	11,3%	11,4%	+0,1	-0,4	+2,5
9106 Nîmes	12,3%	12,4%	+0,1	-0,4	+2,3
9107 Agde-Pézenas	16,7%	16,6%	-0,1	-0,6	+4,3
9108 Béziers	13,8%	14,0%	+0,2	-0,2	+3,5
9109 Clermont-l'Hérault-Lodève	12,6%	12,8%	+0,2	-0,5	+2,8
9110 Ganges	13,0%	13,1%	+0,1	-0,3	+2,0
9111 Montpellier	11,9%	12,1%	+0,2	-0,4	+2,4
9112 Sète	13,8%	13,6%	-0,2	-0,8	+2,2
9113 Lozère	5,6%	5,9%	+0,3	-0,3	+2,1
9114 Céret	15,2%	15,1%	-0,1	+0,0	+5,1
9115 Perpignan	14,5%	14,7%	+0,2	-0,3	+5,0
9116 Prades	12,2%	12,5%	+0,3	+0,4	+4,9
9159 Avignon - partie Occitanie	10,1%	10,4%	+0,3	-0,2	+2,1

Source : Insee

Le chômage localisé en zones d'emploi

Taux de chômage localisé dans les zones d'emploi d'Occitanie



Sur l'ensemble de la France métropolitaine, les taux de chômage s'échelonnent de 4,5 % (zone d'emploi des Herbiers) à 16,6 % (zone d'emploi d'Agde-Pézenas).

LES TAUX DE CHÔMAGE LOCALISÉS : Quelques informations méthodologiques

Ce document présente les taux de chômage localisés par région, département et zone d'emploi calculés par l'INSEE. Il s'agit de données corrigées des variations saisonnières.

✓ **Au niveau national** : seuls sont publiés les **taux de chômage au sens du BIT*** estimés trimestriellement à partir de l'enquête Emploi.

✓ **Aux niveaux infranationaux** : le recours à la même méthode n'était pas envisageable, l'enquête Emploi n'étant pas conçue pour fournir des estimations à des niveaux géographiques fins. Les taux de chômage sont donc toujours estimés via une méthodologie synthétique (ventilation du nombre national de chômeurs dans l'enquête Emploi selon une clé de répartition issue des données de Pôle Emploi). Les deux principales conséquences en sont :

⇒ Les taux de chômage infranationaux sont dorénavant exprimés en **moyenne trimestrielle** et non pas en valeur en fin de trimestre (car l'enquête Emploi fournit des valeurs en moyenne trimestrielle)

⇒ Les taux de chômage infranationaux devront être qualifiés de «taux de chômage localisés». Leur estimation utilisant toujours des informations issues des DEFM, il ne s'agit en effet pas à proprement parler de taux de chômage au sens du BIT.

Les séries de taux de chômage localisés sont révisées à partir de la publication des résultats du quatrième trimestre 2013. D'une part, le taux de chômage est revu à la baisse au niveau national suite à la rénovation du questionnaire de l'enquête Emploi. Ce nouveau calcul situe le taux de chômage national à un niveau inférieur de 0,5 point par rapport aux données publiées antérieurement. D'autre part, la méthode d'estimation des taux de chômage localisés a été améliorée sur différents points concernant notamment l'emploi au dénominateur des taux de chômage localisés (amélioration de la méthode de passage de l'emploi au lieu de travail à l'emploi au lieu de résidence, information sur les travailleurs frontaliers...). A partir d'avril 2014, les nouvelles séries de taux de chômage régionaux et départementaux sont réropolées de ces deux effets : elles sont cohérentes sur l'ensemble de la période d'estimation.

* *Taux de chômage au sens du BIT : taux de chômage calculé selon les normes du Bureau International du Travail, seul concept permettant des comparaisons internationales. Pour être chômeur au sens du BIT, les 3 critères suivants doivent être satisfaits :*

- Ne pas avoir travaillé (ne serait-ce qu'une heure) au cours de la semaine de référence,
- Être disponible pour travailler dans les 15 jours,
- Effectuer des démarches effectives de recherche d'emploi.

NB : un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle Emploi (et inversement).

Avertissements :

L'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. **Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données.**

Par ailleurs, depuis le premier trimestre 2017, les données sont établies en coproduction avec l'Acoss (champ privé hors intérim) et la Dares (sur l'intérim). À partir de la validité du premier trimestre 2018, le champ des estimations trimestrielles d'emploi localisé est étendu à l'ensemble de l'emploi salarié et aux départements d'outre-mer (hors Mayotte). Sont ainsi ajoutés les salariés de la fonction publique, de l'agriculture et de l'ensemble des particuliers employeurs.

Le taux de chômage au sens du BIT de la France métropolitaine est révisé de +0,1 point pour le 2^{ème} trimestre 2018. En conséquence, les taux de chômage localisé sont également revus pour ce trimestre.

Les composantes emploi et chômage des taux de chômage des zones d'emploi sont calées sur les zones englobantes. Les estimations trimestrielles de taux de chômage par zone d'emploi sont donc cohérentes avec celles des régions.